



Volet B

# Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*17096923\*



27 JUIN 2017

Greffe

N° d'entreprise : 0419.559.840

**Dénomination**(en entier) : **CASTORS ANS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**Siège : **Rue du Zoning 118- 4430 ANS****Objet de l'acte : Nominations-Démissions-Comptes et Budget**

L'Assemblée Générale de l'asbl Castors Ans s'est réunie le lundi 29/05/2017 de façon virtuelle par communication électronique.

Le quorum de participation pour les modifications statutaires a été atteint.

Les participants ont décidé :

Point 1.Approbation du patrimoine financier au 31/12/2016 qui s'élève à 226.432,08 €

Point 2.Approbation des comptes recettes et dépenses 2016 qui se soldent par un bonni de 18.042,66€.

Point 3.De donner décharge aux administrateurs pour leur gestion 2016

Point 4.D'approuver le budget 2017

Point 5.D'accepter la démission de Madame Colette DANS et de l'ensemble des administrateurs

Point 6.De donner mandats d'administrateurs pour gérer l'ASBL à dater du 1er juillet 2017 jusqu'au 30 juin 2021 à : Mesdames JOSSAERT Hélène, THONON Christine, BLAVIER Thérèse, CIRAOLO Isabelle, LIENBORGHES Joëlle et Monsieur SIMONIS Octave.

Déposé en même temps au greffe: les comptes recettes, dépenses et patrimoine 2016 ainsi que la preuve de paiement et le PV de l'AG du 29/05/2017.

Ont signé au verso, SIMONIS Octave, LIENBORGHES Joëlle, administrateurs de l'ASBL Castors Ans.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature